

Quelle politique d'immigration pour le nouveau Gouvernement ?

Les élections législatives du 7 juin dernier ont confirmé la position prépondérante du parti chrétien social dans la vie politique luxembourgeoise. Les négociations pour la formation du nouveau gouvernement ont reconduit, pour les cinq prochaines années, la coalition entre le parti chrétien social et le parti socialiste. Certes, de nouveaux ministres ont été nommés, des changements de portefeuilles ministériels ont été effectués. Ces signes indiquent-ils une nouvelle politique du Gouvernement luxembourgeois ? Ce n'est pas sûr et nous laissons à d'autres le soin de faire cette analyse. Nous nous contenterons de nous prononcer sur certains aspects du programme gouvernemental à la lumière de ce qui nous intéresse plus particulièrement : la politique en faveur d'une société égalitaire pour tous les citoyens du Luxembourg. Ainsi s'intitulait, en effet, la résolution approuvée par les organisations présentes lors de notre assemblée générale du 17 juin dernier.

Le premier aspect qui nous préoccupe concerne la participation politique des résidents de nationalité étrangère. Au niveau communal, le programme gouvernemental prévoit que les résidents originaires de pays tiers à l'Union européenne pourront également participer au vote passif et que les élus de nationalité étrangère pourront accéder aux postes de bourgmestre et d'échevins. Cela est bien évidemment positif. Cependant, le programme gouvernemental ne prévoit ni réduction du délai de résidence qui est maintenu à cinq ans, ni inscription automatique sur les listes électorales. Le CLAE poursuivra le dialogue avec les responsables gouvernementaux pour faire évoluer ces questions. De même qu'il continuera à se mobiliser pour convaincre la population concernée de s'inscrire sur les listes électorales.

Nous espérons également une campagne d'information adéquate en vue des prochaines élections communales. Concernant les commissions consultatives d'intégration, aucune modification de leur fonctionnement en vue d'un travail transversal n'est prévu.

Le programme gouvernemental ne dit mot sur une éventuelle participation des résidents de nationalité étrangère aux élections législatives ou aux référendums. La participation au processus législatif restera-t-elle donc l'apanage des seuls citoyens luxembourgeois ?

Dans le cadre de la double nationalité, le programme gouvernemental n'évoque nullement une éventuelle réforme de la loi afin de réduire les délais de résidence et les exigences linguistiques. Pas plus qu'il n'est fait mention d'une quelconque évaluation de cette nouvelle législation sur la nationalité ni d'une large campagne d'information. Le CLAE s'attachera donc à convaincre les responsables du gouvernement et les partis politiques que cette loi doit évoluer vers une ouverture plus prononcée.

Même si la précédente législature s'est achevée sur un bilan dense en matière de politique d'immigration et d'intégration, le programme gouvernemental ne dit mot sur d'éventuelles évaluations des nouvelles législations. Comme il ne dit mot sur l'éventuelle introduction d'une couverture sociale universelle pour tous les résidents. Il prévoit par contre de faciliter l'accès des citoyens communautaires à la fonction publique. Nous resterons attentifs afin que cette ouverture soit la plus large possible.

Le nouveau gouvernement est assez précis quant aux nouvelles lignes directrices de la politique d'immigration du Luxembourg. Nous allons vers une politique d'immigration choisie, une « adaptation de l'immigration aux besoins de l'économie du pays » et la « lutte efficace contre l'immigration clandestine et le travail illégal ». Le CLAE reste opposé à une politique d'immigration choisie. De même, nous nous opposerons à un durcissement de la politique d'expulsion et nous demandons une régularisation des personnes qui sont sur le territoire depuis plusieurs années. Nous insistons par ailleurs également pour que notre école, en pleine évolution, mise sur le potentiel de tous les enfants du pays.

Dans son désir de soutenir le développement d'une politique d'asile européenne, nous demandons au gouvernement d'œuvrer pour que celle-ci soit la plus solidaire possible et prenne en compte le nouveau phénomène des migrations des « réfugiés climatiques ».

Enfin, nous saluons la volonté du gouvernement de mieux appréhender la diversité culturelle du Luxembourg par la création d'un « forum des cultures » au sein duquel nous pourrions apporter notre contribution.

Franco Barillozzi
(Editorial Horizon 98, septembre 2009)